

Banque du Canada
Renseignements complémentaires sur les prêts et créances figurant au bilan
au 31 Decembre 2012

Tableau 1 : Prêts et créances – Ventilation détaillée

| | (En millions \$) |
|---|------------------|
| Autres avances aux membres de l'ACP ¹ | 61,8 |
| Prises en pension à plus d'un jour ² | 0,0 |
| Prises en pension à des fins de gestion de bilan ³ | 1.838,3 |
| Prises en pension spéciales ⁴ | 0,0 |
| | 1.838,3 |
| Autres créances | 5,5 |
| Encours des prêts et créances | 1.905,6 |

Tableau 2 : Valeur au marché et composition des titres pris en pension pour plus d'un jour

| | (En millions \$) | |
|--|------------------|-------|
| Titres émis ou garantis par le gouvernement canadien | 0,0 | 0,0 % |
| Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial | 0,0 | 0,0 % |
| Titres émis par une municipalité | 0,0 | 0,0 % |
| Titres de sociétés ⁵ | 0,0 | 0,0 % |
| Papier commercial adossé à des actifs ⁶ | 0,0 | 0,0 % |
| Valeur totale des titres pris en pension pour plus d'un jour | 0,0 | 0,0% |
| Encours des prises en pension à plus d'un jour | 0,0 | |
| Taux de nantissement | 0% | |

Tableau 3 : Valeur au marché des titres prises en pension à des fins de gestion de bilan

| | (En millions\$) |
|--|-----------------|
| Titres émis par le gouvernement canadien | 1.864,0 |
| Encours des prises en pension à des fins de gestion de bilan | 1.838,3 |
| Taux de nantissement | 101% |

¹ Les avances à un jour sont garanties par des titres admissibles à cette fin dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque. Pour de plus amples renseignements, cliquez sur ce lien : http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2010/09/securetes_160710.pdf

² Consultez le Tableau 2 pour connaître la composition des titres pris en pension pour plus d'un jour. Les modalités d'application du mécanisme de prise en pension à plus d'un jour sont disponibles à l'adresse: http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2010/03/nouv_terme_190110.pdf

³ Consultez le Tableau 3 pour connaître la composition des titres prises en pension à des fins de gestion de bilan. Les modalités d'application du mécanisme de prise en pension à plus d'un jour à des fins de gestion sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2010/12/modalites_gestion300410.pdf

⁴ Sauf indication contraire, les prises en pension spéciales sont des opérations de pension à un jour portant sur des titres du gouvernement canadien

⁵ Pour les nouvelles exigences d'admissibilité entrées en vigueur le 7 Septembre 2010, les détails sont disponibles à l'adresse : http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2010/09/securetes_160710.pdf

⁶ Le papier commercial adossé à des actifs doit répondre aux critères et conditions d'acceptation en garantie fixés pour le mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque. Pour en savoir plus, cliquez sur ce lien : http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2010/09/securetes_160710.pdf